

Par M.SP.

| [BELGIQUE](#) | Publié le 17/02/2018 à 04:40

363.573 Belges en défaut de paiement



- [Lecture zen](#)

Ils ne remboursent pas leur crédit à la consommation, leur crédit hypothécaire... ou les deux. Le nombre d'emprunteurs défaillants est un premier indicateur permettant de juger la situation du surendettement en Belgique.

C'est l'observatoire du crédit et de l'endettement, à Marchienne-au-Pont, qui vient d'élaborer (sur base des données de la centrale des crédits aux particuliers, CPP), les statistiques 2017 sur les crédits des Belges. Bonne nouvelle, nous dit l'économiste Auguste Debroise : *« Pour la première fois depuis 2007, le nombre et le pourcentage d'emprunteurs défaillants, mesuré comme le rapport entre le nombre de défaillants et le nombre total d'emprunteurs, ont diminué dans chaque région du pays en 2017, tous contrats de crédit confondus ».*

En effet, en 2016, ils étaient au nombre de 370.701 « mauvais payeurs », soit 7.000 de plus qu'en 2017. *« Mais il faut rester prudent, c'est encourageant, mais nous verrons ce que vont donner les années suivantes ».*



Précision importante, sont comptabilisées TOUTES les personnes qui ont, en 2017, ont eu du mal à rembourser : « que ce soit une fois par négligence ou plusieurs fois parce qu'il y a un réel problème d'endettement ».

Au niveau de la répartition géographique par contre, le Wallon a du mal à rembourser : « On peut dire qu'à Bruxelles, ce sont 50.000 personnes qui sont des emprunteurs défaillants, pour 135.000 en Flandre et 150.000 en Wallonie », nous précise-t-il.

Que retient-on encore de cette étude ? « Sur les 363.573 personnes en défaut de paiement, 343.488 personnes ont du retard pour tout ce qui est crédit à la consommation, 41.433 autres sont en défaut pour leur crédit hypothécaire... et si vous arrivez à un résultat plus élevé, c'est logique, certaines personnes sont en défaut des deux ! ».

Les 35 à 44 ans touchés

On a encore demandé au spécialiste quelle était la tranche d'âge davantage touchée par le non-remboursement des crédits : « La tranche des 35 à 44 ans, ils sont 100.063 à être des emprunteurs défaillants. En même temps, c'est dans la logique, c'est dans cette période de la vie que vous risquez le plus de contracter des emprunts pour diverses choses : auto, maison, prêts personnels, travaux... ».

Ce qu'on doit encore retenir de l'étude : les prix immobiliers semblent croître plus vite que le montant moyen accordé dans les contrats de crédit hypothécaire. Cela signifie que l'apport personnel a augmenté. « Ce dernier semblait avoir atteint un pic en 2013, avec 87.305 € en moyenne, mais, au vu des données les plus récentes, il paraît avoir à nouveau augmenté significativement en 2017, pour atteindre un nouveau maximum à 96.117 €. Cette dynamique pousse à s'interroger sur l'accessibilité à la propriété immobilière pour certaines catégories socio-économiques. En effet, l'apport personnel requis semblant de plus en plus important, il pourrait constituer à terme un frein à la propriété pour les personnes disposant de peu de moyens ».

M.SP.